



**Décisions et Résolutions adoptées
à la 113^e session du
Conseil international du Café**

22 – 26 septembre 2014

1. Le Conseil international du Café, présidé par M. Akhtar Jawaid (Inde), s'est réuni à Londres du 22 to 26 septembre 2014.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document [ICC-113-0 Rev. 2](#) et a pris note du calendrier des réunions.

3. En outre, le Conseil a désigné la Norvège comme quatrième Membre consommateur du Comité des finances et de l'administration, pour le reste de l'année caféière 2013/14.

Point 2 : Admission d'observateurs

4. La règle 5 du Règlement de l'Organisation dispose que, au début de chaque session, le Conseil décide de l'admission d'observateurs et énumère les points de l'ordre du jour du Conseil qui seront ouverts aux observateurs admis. Le Secrétaire a présenté le document [ICC-113-3](#) dans lequel figure une liste des observateurs approuvés pour admission aux sessions en 2013/14 qui avaient informé le Directeur exécutif de leur présence. Le document propose également d'admettre des orateurs à la session ainsi que les observateurs invités par le Directeur exécutif. En vue de rationaliser le processus d'acceptation des observateurs, une liste des observateurs qui pourraient être admis aux sessions de l'année caféière 2014/15 est reproduite à l'annexe II. Tous les autres observateurs devront soumettre des demandes d'octroi du statut d'observateur par écrit au moins 45 jours avant la session.

5. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a décidé que les observateurs mentionnés aux annexes I et II du document [ICC-113-3](#) pourront assister à la 113^e session et aux réunions des comités ouvertes aux observateurs, à l'exception des points relatifs aux finances et à l'administration qui sont réservés aux seuls Membres. Le Conseil a approuvé la liste des observateurs figurant à l'annexe II du document [ICC-113-3](#) pour admission aux sessions du Conseil de l'année caféière 2014/15. Enfin, le Conseil a également approuvé une demande de l'Agence des cafés robustas d'Afrique et de Madagascar (ACRAM) d'assister à la 113^e session du Conseil en septembre 2014 et aux futures sessions, en qualité d'observateur (voir le document [ICC-113-3 Add. 1](#)).

Point 3 : **Voix et pouvoirs**

Point 3.1 : **Voix pour l'année caféière 2013/14**

6. Le Conseil a pris note de l'état des arriérés de contribution qui affectaient les droits de vote aux 19 et 25 septembre 2014, contenu respectivement dans le document [ICC-113-1](#) et [sa révision](#).

Point 3.2 : **Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2014/15**

7. Le paragraphe 6 de l'article 12 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil répartit les voix au début de chaque année caféière. Conformément aux dispositions de l'article 12, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont réparties respectivement au prorata de leurs exportations et de leurs importations pendant les quatre années civiles précédentes. Le Secrétaire a déclaré que le document [ED-2184/14 Rev. 1](#) contenait les dernières informations disponibles sur la base de calcul de la répartition des voix entre Membres exportateurs et Membres importateurs pour l'année caféière et a présenté le document [ICC-113-2](#) dans lequel figure la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2014/15. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2014/15, qui servira à la mise en recouvrement des cotisations.

Point 3.3 : **Pouvoirs**

8. Le Conseil a noté que le Secrétariat a examiné les pouvoirs que les Membres avaient présentés et a informé le Président du Conseil qu'ils étaient en bonne et due forme. Le Conseil a décidé d'approuver le rapport sur les pouvoirs qui a été diffusé ultérieurement, accompagné de la liste des délégations, sous la cote ICC-113-12.

Point 4 : Participation à l'Accord international de 2007 sur le Café

9. Le Directeur exécutif a présenté le document [ICC-113-4](#) dans lequel figure un rapport sur la participation à l'Accord de 2007. Au 22 septembre 2014, l'OIC comptait 39 Membres exportateurs et 6 Membres importateurs. Il a diffusé le document [DN-118/14](#) informant les Membres de la possibilité de déposer leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion au cours de la 113^e session, et a également écrit aux pays énumérés aux sections B et C de l'annexe I du présent rapport pour leur rappeler la nécessité d'achever les procédures d'adhésion le plus rapidement possible. Le Conseil a noté que l'État plurinational de Bolivie, qui appliquait provisoirement l'Accord, a déposé un instrument de ratification au cours de cette session et l'a félicité d'avoir parachevé les procédures d'adhésion à l'Accord de 2007 (voir [DN-119/14](#)). La Colombie, qui applique encore provisoirement l'Accord, est sur le point de parachever les procédures d'adhésion. Dans le cas de la République démocratique du Congo, le Conseil a noté que le gouvernement espérait déposer un instrument sous peu. En ce qui concerne les pays non-membres, la République démocratique populaire lao et le Pérou espèrent devenir Membres en 2015. La Fédération de Russie s'est également engagée à adhérer à l'Accord de 2007 ; son gouvernement examine actuellement la documentation relative à l'adhésion, y compris les questions financières, et espère parachever les procédures d'adhésion d'ici la fin de l'année 2014 ou au cours de la première moitié de 2015, et tiendra le Secrétariat informé des progrès en la matière. Les Membres ont pris note de ces renseignements et ont remercié le Directeur exécutif pour les efforts qu'il déploie afin d'élargir la composition de l'organisation, ce qui permettrait de la renforcer.

10. Le Directeur exécutif a indiqué que la date limite pour le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion expirait le 30 septembre 2014. Il a présenté le document [WP-Council 246/14](#) dans lequel figure un projet de résolution fixant au 30 septembre 2015 la nouvelle date limite pour le dépôt des instruments. Le Conseil a approuvé ce projet de résolution qui est devenu la [Résolution 454](#), dont le texte est joint aux présentes décisions. Enfin, le Conseil a exhorté les pays qui ne l'avaient pas encore fait à accélérer les formalités nécessaires à l'adhésion à l'Accord de 2007. Les procédures d'adhésion figurant dans le document [ED-2033/08 Rev. 8](#), y compris un modèle d'instrument, doivent être suivies de près pour éviter toute difficulté.

Point 5 : Situation du marché du café

11. Le Chef des opérations a fait une présentation sur le marché mondial du café. Il a indiqué que la volatilité actuelle du marché du café a commencé en janvier 2014, suite aux nouvelles d'une sécheresse au Brésil. Le consensus s'est fait sur un déficit de la production en 2014/15, sous réserve de la confirmation de l'ampleur des dégâts à la production. En conséquence, les prix indicatifs des Doux de Colombie, des Autres doux et des Brésil et autres naturels ont fluctué entre 150 et 220 cents EU la livre. Bien que la situation du

robusta ait été moins marquée, la volatilité du prix indicatif composé de l'OIC a été élevée, avec des niveaux de 10% par rapport aux niveaux historiques de 5-8%. La production en 2013/14 a été estimée à 145,2 millions de sacs, à peu près semblable à celle de 2012/13, avec une augmentation de 6% du robusta et une chute de 4% des arabicas en raison de l'impact de la rouille des feuilles sur la production en Amérique centrale et de la baisse de la production d'arabica au Brésil. La dernière estimation de la production au Brésil est de 45,14 millions de sacs, en baisse de 8,2% par rapport à 2013/14. Cela se traduirait par un déficit de la production en 2014/15, pour la première fois depuis 2007/08, et aurait également un impact sur les stocks du Brésil qui se sont accumulés au cours des deux années précédentes. En ce qui concerne la rouille des feuilles du caféier, la région de l'Amérique centrale a subi des pertes de 615 millions de dollars au cours des deux dernières années. Les gouvernements de la région ont concerté leurs efforts pour mettre en place des mécanismes efficaces et faire face à cette maladie mais il s'agit d'un problème important et d'autres mesures, comme des variétés résistantes et la recherche, seront examinées lors de ces réunions. La Colombie s'est reprise de façon substantielle, la production des 11 premiers mois de 2013/14 est estimée à 11,2 millions de sacs, soit une augmentation de 24% par rapport à 2012/13, et elle est en bonne voie pour atteindre son niveau de production le plus élevé depuis 2007/08. Les exportations annuelles de café en juillet 2014 étaient de 109,7 millions de sacs, deuxième plus haut niveau jamais enregistré. Les exportations mensuelles ont été importantes au Brésil, malgré la sécheresse, ce qui suggère que les stocks de ce pays seront fortement sollicités cette année.

12. S'agissant des réserves des pays importateurs, le ratio stocks-utilisation est inférieur à trois mois, ce qui est historiquement très bas. Cela pourrait avoir des implications pour la chaîne d'approvisionnement en cas d'impact négatif sur la production. La consommation a continué de croître de façon constante, à raison de 2,5% par an. Si cette tendance se poursuit jusqu'en 2020, trois millions de sacs supplémentaires seront nécessaires pour répondre à la demande des consommateurs chaque année. La consommation sur les marchés émergents est de plus en plus importante et une croissance dynamique a été enregistrée dans plusieurs pays producteurs comme le Brésil, l'Indonésie et le Viet Nam. La croissance des marchés traditionnels a été plus forte en 2013, en particulier aux États-Unis qui ont connu une croissance de 5,3%. En conclusion, la sécheresse au Brésil a eu un impact considérable sur la production et il y aura un déficit en 2014/15 pour la première fois depuis 2007/08, avec des implications sur les prix. On estime que la demande continuera de croître à raison de 2,5% ; elle est particulièrement forte dans les pays émergents et les pays producteurs. La rouille des feuilles du caféier en Amérique centrale a eu un impact sur la production d'arabica, bien que la reprise de la production colombienne ait compensé le déficit des Autres doux. La volatilité est importante et l'arbitrage qui se creuse entre l'arabica et le robusta participe à l'augmentation de l'utilisation de robusta dans les mélanges.

13. Le Conseil a pris note de cette présentation et a également pris note du Rapport mensuel sur le marché du café – Août 2014 et du document [ED-2186/14](#) dans lequel figure l'estimation finale officielle de la campagne 2013/14 au Brésil et la troisième estimation de la campagne 2014/15.

14. Le Conseil a également noté qu'en mars 2013 les Membres avaient approuvé la [Résolution 451](#) sur la situation critique en Amérique centrale provoquée par l'épidémie de rouille des feuilles du caféier. La rouille des feuilles du caféier a eu un impact énorme sur la région de l'Amérique centrale, y compris la stabilité sociale, avec des problèmes de transition comme le trafic de drogue et la violence, en raison des pertes de production. La région a bénéficié de la solidarité de la filière café et a fait quelques progrès dans la résolution du problème, mais il n'y a pas eu de coopération pratique¹.

Point 6 : Études et rapports

15. L'Économiste principal a présenté le document [ICC-113-6](#) dans lequel figure une étude sur les facteurs permettant de parvenir à un marché équilibré.

16. Au cours des débats sur ce point, on a fait valoir que le marché du café était volatil. La production de café est principalement le fait des petits producteurs et il est nécessaire d'examiner la meilleure façon de minimiser leurs risques. Peu d'instruments existent pour se protéger contre le risque de volatilité des prix si les entreprises ne se sont pas assurées contre la baisse des prix, mais les produits d'assurance peuvent offrir une certaine protection. Les Membres ayant une expérience des régimes d'assurance ont été invités à partager leurs informations avec l'Organisation. Les options possibles pourraient inclure l'assurance production, de sorte que les producteurs reçoivent une indemnité au cas où la production serait inférieure à un point de référence ; lier l'assurance à un élément déclenchant, comme les précipitations ou les maladies, car l'évaluation de la production peut être souvent difficile, ou une combinaison des deux options.

17. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a noté que le Nicaragua élaborait un programme pilote de micro-assurance innovant (voir le document [CG-21/14](#)). Enfin, le Conseil a pris note des documents [ICC-113-7](#) et [ICC-113-8](#), dans lesquels figurent respectivement des rapports sur les obstacles à la consommation et sur les mélanges et les succédanés.

Point 7 : Forum mondial du Café

18. Le représentant de l'UE-Italie a fait rapport sur les préparatifs du Forum mondial du Café à Milan en septembre 2015, à l'occasion d'EXPO MILANO qui aura lieu du 1 mai au 31 octobre 2015, sur le thème "Nourrir la planète, de l'énergie pour la vie". Plus de 140 pays participeront à l'événement. L'une des caractéristiques les plus innovantes est le principe des pôles, qui regrouperont les pays par thème plutôt que selon des critères géographiques.

¹ La question de la rouille des feuilles du caféier est également traitée au point 9 de l'ordre du jour (paragraphe 23).

Le café est l'un des neuf pôles thématiques, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir l'ensemble de la chaîne de valeur du café. En mars 2014, le Conseil a décidé que l'Italie accueillerait le premier Forum mondial du Café pendant Expo Milano 2015 et a également accepté que la première Journée internationale du Café soit lancée le 1 octobre 2015. Un comité préparatoire a été mis en place, présidé par le Ministre de l'agriculture et des forêts, et Fiera Milano Congressi pilotera l'organisation de l'événement. Le Conseil se tiendra du 28 au 30 septembre 2015 et sera suivi par le Forum mondial du Café les 1 et 2 octobre, au Centre des congrès Stella Polare. Le contenu de ce forum sera développé autour de trois piliers : le plaisir, la santé et la durabilité. Fiera Milano élaborera un programme détaillé pour le Forum, en collaboration avec l'OIC, et elle a besoin de la contribution de l'OIC sur les objectifs, le public ciblé et le format de l'événement. S'agissant de la Journée internationale du Café, le public ciblé est le grand public. Il y aura un éventail d'activités, y compris un itinéraire du café dans le site de l'Expo, des visites guidées, une exposition de photos à Milan, une collecte de fonds et d'autres événements. La première Journée internationale du Café sera lancée le 1 octobre 2015, avec un événement important organisé conjointement. Oxfam avait proposé une campagne "caffè sospeso" pour la Journée, qui permettrait aux donateurs de verser de l'argent pour les projets d'Oxfam (voir le paragraphe 12.2). Le Conseil a pris note de ces renseignements.

Point 8 : Conférence mondiale du Café

19. Le Conseil a noté que, comme il l'a décidé en mars 2014, l'Éthiopie accueillerait la quatrième Conférence mondiale du Café qui se tiendra à Addis-Abeba en mars 2016. Le représentant de l'Éthiopie a indiqué que les activités entreprises à ce jour comprennent la création d'un comité national rassemblant les parties prenantes gouvernementales et du secteur privé. Des sous-comités ont été créés pour s'occuper des relations publiques, des expositions, de la Conférence et d'autres domaines, et des budgets ont été préparés pour chaque sous-comité. La Conférence a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des parties prenantes du secteur du café et de faciliter les consultations sur la production internationale de café, le marché du café, le financement, les approvisionnements, la préservation de l'environnement, la certification du café et autres questions. Les préparatifs sont déjà en cours et le gouvernement coopérera étroitement avec l'OIC sur les arrangements. Le représentant de l'Éthiopie a remercié les représentants du Guatemala, de la Suisse, de l'Ouganda et des États-Unis qui ont offert de participer à un groupe de travail chargé d'aider aux préparatifs de la Conférence, et a également remercié la région de l'Afrique pour son soutien. Une présentation plus détaillée sera faite en mars 2015, y compris sur le thème et le titre de la Conférence, qui reflèteront les priorités de l'OIC et de la région. Le gouvernement de l'Éthiopie confirmera la nomination du président de la Conférence en temps voulu et le président sera nommé par le Conseil lors de sa prochaine session. Le Conseil a pris note de ces renseignements.

Point 9 : Programme des activités

Mise en œuvre du programme des activités pour 2013/14

20. Le Chef des opérations a déclaré qu'en mars 2014, le Conseil avait prié le Directeur exécutif de préparer, pour chaque session du Conseil, un rapport sur l'état de la mise en œuvre du programme des activités pour l'année caféière en cours, en plus d'un rapport sur la mise en œuvre du programme de l'année précédente, pour la première session du Conseil de chaque année, en mars. Le document [ICC-113-5](#) contient un rapport sur la mise en œuvre du programme des activités pour 2013/14 au 1 juin 2014. Le rapport final sur la mise en œuvre du programme des activités pour 2013/14 sera présenté au Conseil en mars 2015, avec un rapport sur l'état de la mise en œuvre du programme des activités pour 2014/15. Des rapports détaillés sur les progrès dans la réalisation des objectifs de l'Accord de 2007 sont également présentés à tous les Membres sur une base annuelle sous la forme de la Rétrospective.

21. Le Chef des opérations a également indiqué que l'OIC avait créé un bulletin d'information sur les faits nouveaux à l'OIC, avec des liens vers tous les documents de l'OIC. Le Secrétariat procède actuellement à la refonte du site web et lancera un nouveau site web vers la fin de l'année, la gestion du site étant assurée en interne. Le séminaire (Assurer un approvisionnement durable de la filière café), qui s'est tenu en mars 2014, a été organisé en collaboration avec Informa. Les 40 participants payants ont permis de générer £3 587 de revenus pour l'OIC et on espère répéter cette collaboration dans les années à venir. Enfin, il a indiqué que l'OIC avait apprécié la collaboration de deux stagiaires suisse et colombien sur un éventail de questions et a souhaité que ce programme de stage se poursuive en 2014/15.

Programme des activités pour 2014/15

22. Le Chef des opérations a indiqué que le programme des activités pour 2014/15 figurant dans les documents [WP-Council 242/13 Rev. 1](#) et [Add. 1](#) était basé sur le plan stratégique (document [ICC-105-19 Rev. 3](#)). Le coût des activités spécifiques a été estimé à £49 000 et a été incorporé dans le budget administratif pour l'exercice 2014/15 approuvé en mars 2014. Le Conseil avait noté en mars 2014 que le programme pouvait être approuvé mais qu'il avait été demandé de le réviser afin d'y inclure des indicateurs et des résultats escomptés, y compris les résultats des activités de routine, pour aider à mesurer les performances. Les résultats et les indicateurs pourront être développés dans le cadre de l'examen stratégique des objectifs de l'OIC (voir le point 11).

23. Au cours des débats sur ce point, l'importance des activités de lutte contre la rouille des feuilles du caféier a été soulignée étant donné l'impact de cette maladie dans la région de l'Amérique centrale. Le document ne comprend qu'une activité liée à un sommet sur la rouille des feuilles du caféier, mais il est nécessaire de prendre d'autres mesures. Le

Directeur exécutif a indiqué qu'il s'était rendu dans chacun des pays touchés de la région et qu'il a également étudié une coopération avec les institutions multilatérales telles que la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID). Il est prioritaire pour l'OIC d'augmenter l'aide à la lutte contre la rouille des feuilles du caféier. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a noté que le Secrétariat étudiait une coopération avec le World Coffee Research sur le deuxième Sommet international sur la rouille du café en 2015 et que, comme indiqué par le président du CCSP, il est possible que le Centre de recherche sur la rouille du café (CIFC) du Portugal se relocalise au Texas.

24. Le Conseil a pris note du document ICC-113-5 dans lequel figure un rapport sur la mise en œuvre du programme des activités pour 2013/14 et a approuvé les documents [WP-Council 242/13 Rev. 1](#) et [Add. 1](#) dans lesquels figure le programme des activités pour 2014/15.

Point 10 : Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café

25. Le président du Forum a déclaré que le quatrième Forum consultatif s'est tenu le 23 septembre 2014 et a été très fructueux. Le Groupe restreint a discuté des prochaines étapes lors de sa réunion du 25 septembre 2014 et a décidé que le prochain Forum aurait lieu en mars 2015 pour maintenir la dynamique. Ce sera une rencontre pratique qui portera sur la préparation et la structure des propositions de projets et les formalités de soumission des propositions aux institutions de financement, en vue d'aider les Membres à obtenir des financements pour leurs projets. La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont déjà confirmé qu'elles y participeraient et le Secrétariat invitera d'autres organisations. Le Conseil a remercié le président pour son excellent travail de préparation et de présidence du quatrième Forum.

Point 11 : Examen stratégique de l'OIC

26. Le Conseil a noté que la question de la création d'un groupe de travail chargé d'examiner les objectifs stratégiques de l'Organisation serait discutée en mars 2015, lorsque les résultats de l'examen des activités de projet et des autres domaines de travail de l'OIC seraient disponibles.

Point 12 : Rapport des présidents des organes de l'OIC

Point 12.1 : Comité consultatif du secteur privé (CCSP)

27. Le Vice-président du CCSP, M. Ric Rhinehart (Association américaine des cafés de spécialité (SCAA)), a indiqué que le CCSP s'était réuni le 24 septembre 2014. Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote PSCB-142/14. Le CCSP a entendu une présentation du président du groupe de travail Vision 2020. Les concepts articulés autour des stratégies d'impact collectif et les travaux qui pourraient être entrepris au

moyen de cette collaboration ont reçu un large soutien. Le CCSP a été très favorable à cette initiative et attend avec impatience une réponse positive du Conseil. Les Membres ont également entendu une présentation intéressante du Directeur exécutif du World Coffee Research (WCR). La rouille des feuilles du caféier a eu et continue d'avoir un impact considérable sur la région de l'Amérique centrale. L'une des activités du WCR porte sur le développement de variétés résistantes à la rouille des feuilles et à haut rendement. La capacité de sélectionner du matériel génétique en fonction de la résistance à la rouille des feuilles du caféier, essentielle pour cette activité, n'était entreprise que par le Centre de recherche sur la rouille des feuilles (CIFC) au Portugal qui subit des contraintes budgétaires et n'assure plus ce service important. Le CCSP a encouragé le Conseil à travailler avec les gouvernements qui ont un intérêt à trouver des ressources pour le CIFC afin de lui permettre de poursuivre son excellent travail au Portugal. Si le financement n'est pas mobilisé, il existe une autre option ; le Département américain de l'agriculture est prêt à fournir des moyens par l'intermédiaire de l'Université du Texas A&M, en collaboration avec le WCR, et à accueillir un centre de sélection sur la rouille des feuilles au Texas, le cas échéant. Le CCSP tient à souligner au Conseil que cette situation est très préoccupante et que toutes les solutions possibles doivent être explorées. Le représentant du Coffee Quality Institute (CQI) a fait une présentation sur la "Mobilisation des capacités pour faire face aux risques de la chaîne d'approvisionnement : le partenariat du CQI pour l'égalité des sexes". Les Membres intéressés et les représentants du secteur privé ont été invités à collaborer à la stratégie de cette initiative. Le représentant de l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) a donné un aperçu de la consommation sur le marché américain qui est restée forte avec une croissance continue des cafés de spécialité. Le CCSP a également entendu des rapports actualisés sur l'étiquetage des aliments, l'acrylamide et l'évaluation de la caféine par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Le responsable de la communication d'Oxfam a fait une proposition de s'engager avec l'OIC dans les activités de la Journée internationale du Café. Le CCSP a continué d'apporter son appui à la Journée internationale du Café et est intéressé par les possibilités de s'engager avec d'autres acteurs dans cette activité. Enfin, le CCSP et les Membres producteurs ont accepté de fournir une assistance à l'Indonésie en identifiant la fréquence de la TVA sur le café vert dans les pays exportateurs, et de fournir quelques informations à ce sujet.

28. Le Conseil a remercié M. Rhinehart d'avoir présidé les deux réunions du CCSP en 2013/14 et a pris note de ce rapport. Le Conseil a noté que le CIFC était confronté à des difficultés financières et que tous les Membres devraient aider à trouver des solutions en vue de l'importance de son travail.

Point 12.2 : Comité de promotion et de développement des marchés

29. Le Président du Comité de promotion et de développement des marchés, M. Andrea Illy (Union européenne-Italie), a indiqué que le Comité s'était réuni le 24 septembre 2014. Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote PM-40/14. Le Comité a noté qu'un comité d'organisation d'Expo Milano et du Forum mondial du Café avait été créé, présidé par le Ministre de l'agriculture et des forêts de l'Italie. Le Forum aura lieu les 1 et 2 octobre 2015 sur le thème des trois vertus du plaisir, de la santé et de la durabilité. Le format est susceptible de comprendre une table ronde et des sessions plénières. Les grandes organisations actives dans le domaine de la durabilité et des questions comme l'empreinte carbone et l'eau et le changement climatique y participeront, et des preuves sur la qualité et l'expérience du café par rapport à la consommation seront présentées. Le nouveau slogan sera "Le café c'est la vie". Il est à espérer que le Forum mondial du Café sera le premier d'une série. Le Comité a décidé de recommander au Conseil que le public cible du Forum soit les délégués du café, les experts et les associations de consommateurs, avec une large participation de la presse. Les Membres ont également entendu un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de l'OIC en matière de communication. Les médias sociaux sont un moyen bon marché et efficace pour atteindre les audiences, et le contenu affiché sur les sites des médias sociaux comme Facebook pourrait contribuer à sensibiliser les journalistes aux nouvelles de l'OIC. Un nouveau blog fait mieux connaître les activités de l'OIC ; l'identité visuelle de l'Organisation a été rafraîchie ; un bulletin d'information a été créé pour cibler les messages vers les différents publics et une entreprise a été nommée pour refondre le site web de l'OIC. L'OIC a également établi un partenariat avec Global Coffee Report et la colonne du Directeur exécutif dans cette publication peut être lue sur le blog de l'OIC. La première Journée internationale du Café sera lancée lors d'Expo Milano, le 1 octobre 2015. Oxfam a proposé d'être l'organisation caritative pour la Journée, sur le principe du "caffè sospeso". International Women's Coffee Alliance (IWCA) est également intéressée par un partenariat dans cette initiative et a tenu une réunion préliminaire avec Oxfam pour discuter des possibilités de collaboration. Le Comité a noté que des éclaircissements étaient nécessaires sur les types de projets à financer, la coopération entre les deux institutions, la gestion financière et les risques potentiels pour l'OIC. Un calendrier flexible a été recommandé de façon à pouvoir répondre à d'autres initiatives et institutions intéressées à participer à la Journée internationale du Café. Le Comité a noté que le Secrétariat diffuserait un projet de document auprès des Membres lors de la 113^e session afin que le Conseil puisse approuver en principe cette initiative. Après les réunions, le Secrétariat communiquera avec les Membres par voie électronique afin de parvenir à une décision finale dès que possible sur les arrangements, les observations devant être reçues fin octobre ou novembre 2014. Si aucune objection n'est reçue avant la date limite, l'OIC pourra alors poursuivre sur cette base plutôt que d'attendre jusqu'aux réunions de mars 2015. Le Comité a également pris note des rapports sur le programme d'amélioration de la qualité du café et

les classifications des arabicas et des robustas pour les années civiles 2005 à 2013 et de janvier à juin 2014. Enfin, le Comité a pris note d'une présentation sur la promotion de la consommation au Mexique, qui contribuera à l'augmentation de la consommation intérieure et de la qualité, et bénéficiera au marché mondial du café dans son ensemble.

30. Le Conseil a également noté la nécessité d'un cadre pour la participation des organisations non-gouvernementales (ONG) à la Journée internationale du Café. Étant donné qu'Expo Milano commencera le 1 mai 2015, il est nécessaire de prendre une décision à l'avance pour s'assurer que les participants intéressés auront suffisamment de temps pour organiser des activités et des événements. Oxfam est prête à organiser l'initiative par elle-même et le président du Comité de promotion et de développement des marchés a suggéré un partenariat dans le cadre de la Journée internationale du Café pour que l'OIC puisse s'assurer que les activités sont dans le meilleur intérêt des Membres et respectueuses de l'esprit de l'Accord de 2007.

31. Le Conseil a décidé de créer un groupe de travail composé du Brésil, de la Bolivie, de l'Inde et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (Membres exportateurs)² et de la Suisse et des États-Unis (Membres importateurs). Le groupe de travail examinera les questions dans le détail et, s'il peut parvenir à un consensus, pourrait être autorisé à prendre une décision sur une stratégie et des critères de participation des ONG à la Journée internationale du Café. S'il n'est pas possible de parvenir à un consensus, la question sera examinée plus avant en mars 2015. Le Conseil a noté que d'autres Membres souhaitaient être tenus informés des progrès de cette initiative et que les Membres devraient avoir le droit d'avoir le dernier mot en la matière.

32. En ce qui concerne le document [PM-37/14 Add. 1](#) dans lequel figure une proposition de projet d'Oxfam, le Conseil a noté que les Membres avaient besoin de davantage de temps pour l'examiner car il venait juste d'être diffusé. Les propositions préliminaires sont de reformuler le texte pour donner la possibilité d'avoir plus d'un partenaire officiel. Le document devrait également préciser les éventuelles conséquences financières ou juridiques pour l'ICO, et fournir des informations sur la nature des projets à financer et des priorités comme l'augmentation du revenu des exploitants, l'étiquetage, la production durable, la promotion de la consommation de café et autres. La proposition sera examinée par le groupe de travail après cette session, avec un document fixant les orientations de la participation des ONG à la Journée internationale du Café qui sera préparé par le Secrétariat et inclura les avantages et les inconvénients de la proposition et traitera des questions soulevées par les Membres au cours de la session du Conseil et de la réunion du Comité de promotion et de développement des marchés. Les Membres ont noté que le Secrétariat diffuserait ce document prochainement auprès du groupe de travail.

² Après la session, l'Ouganda a confirmé qu'il souhaitait participer au groupe de travail.

Point 12.3 : Comité des statistiques

33. Le Président du Comité des statistiques, M. Brendan Lynch (États-Unis), a indiqué que le Comité s'était réuni le 24 septembre 2014. Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote SC-44/14. Les Membres ont examiné des rapports sur le respect du Règlement sur les statistiques, les exportations à destination des pays exportateurs, les stocks, le café biologique ainsi que l'assistance technique de l'OIC. Le Comité a entendu un exposé sur les travaux de la Table ronde sur les statistiques qui est constituée d'experts provenant de négociants, de torrificateurs et d'analystes indépendants, et il a noté que ses travaux bénéficiaient aux experts et aux travaux statistiques de l'OIC. Le Comité a entériné trois recommandations de la Table ronde : que l'OIC ajuste la façon dont elle calcule la consommation dans l'Union européenne en la traitant comme un bloc au lieu de pays individuels ; que les changements dans les stocks portuaires dans l'Union européenne ne soient pas utilisés pour calculer la consommation afin d'accroître la précision des chiffres de l'Union européenne et que, compte tenu des écarts entre les soldes statistiques de l'OIC et les chiffres publiés des variations des stocks, la Table ronde devrait examiner les estimations de production et analyser les chiffres de la production. Le Comité a également examiné la question des certificats d'origine qui feront partie de son mandat à l'avenir, et le respect du Règlement sur les statistiques par les pays exportateurs, en particulier le programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ). Il est préoccupant que certains Membres ne respectent pas le PAQ et il est donc nécessaire d'analyser le programme et de l'adapter à l'avenir. L'OIC devrait continuer à encourager les pays à fournir des données pour le PAQ. Le Comité a également discuté de la politique de l'OIC sur la diffusion de l'information, qui a été mise à jour pour la dernière fois en 2002. Il existe un certain nombre d'options pour la diffusion de l'information (contre rémunération ou gratuitement), et les Membres discuteront de cette politique plus en détail en mars 2015. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé les recommandations du Comité sur ces questions.

Point 12.4 : Comité des projets

34. La Présidente du Comité des projets, Mme Ina Grohmann (Union européenne-Allemagne), a indiqué que le Comité s'était réuni le 22 septembre 2014. Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote PJ-81/14. Le Comité a entendu un exposé sur le suivi des discussions de la réunion précédente sur les difficultés des projets de l'OIC dues aux changements dans le financement par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB). Le nouveau rôle de l'Organisation pourrait inclure une plus grande participation du Secrétariat à la conception des projets ; veiller à ce que les projets de mise en valeur comprennent un élément de rentabilité, le renforcement du rôle de l'OIC dans la diffusion des résultats des projets ; et les activités de mobilisation des fonds. Les Membres ont noté la nécessité de développer le rôle futur de l'OIC dans les projets. Le quatrième Forum sera

un premier pas dans cette direction et le Comité pourra s'appuyer sur les discussions et les propositions faites lors du Forum pour examiner ce point en mars 2015. Les Membres ont passé en revue la stratégie révisée de mise en valeur du café et ont décidé de recommander au Conseil d'approuver ce document ainsi que le document révisé dans lequel figurent des informations de base sur la soumission des propositions de projets pour financement (document [PJ-75/14](#)). La grille d'évaluation utilisée par le Sous-comité virtuel de présélection (SCVP) et le mandat du SCVP seront révisés pour tenir compte des observations formulées par les Membres sur le rôle futur de l'OIC dans les projets, et seront examinés lors de la prochaine réunion. Le Groupe de travail des Membres créé pour examiner les projets dans les cartons a recommandé de supprimer 18 projets, d'en conserver 4 et d'en réviser 3 (voir [PJ-76/14](#)). Les prochaines étapes seront, pour le Secrétariat, de contacter les initiateurs pour discuter d'autres sources de financement et d'éventuelles modifications aux propositions. Les pays qui souhaitent conserver les projets dont la suppression a été recommandée devront les réviser et les soumettre à nouveau à l'OIC, en tenant compte des nouveaux critères et en travaillant avec le Secrétariat afin de s'assurer qu'ils restent d'actualité. Pour éviter l'accumulation des projets à l'avenir, le Comité a recommandé un délai de deux ans à partir du moment où il a été approuvé par l'OIC. Le Comité a également entendu un rapport sur les projets en cours de mise en œuvre et a pris note d'une présentation sur le projet intitulé "Renforcement des capacités en matière de certification et de vérification du café pour les producteurs des cafés de spécialités dans les pays AFCA". Enfin, le représentant du FCPB a fait rapport sur les politiques du Fonds et les projets sur le café financés par l'intermédiaire de son appel à propositions. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé les recommandations du Comité sur ces questions.

Point 12.4.1 : Projets soumis à l'approbation du Conseil

35. Le Conseil a noté que le Comité avait examiné une proposition intitulée "Promotion d'une industrie du café durable en République centrafricaine" (document [PJ-77/14](#)), qui sera reformulée et examinée par le Comité lors d'une prochaine réunion. S'agissant de la proposition "Valorisation des origines de café d'Éthiopie en vue de l'amélioration de sa commercialisation" (document [PJ-46/13 Rev. 1](#)), le Sous-comité virtuel de présélection a examiné la proposition révisée en mars 2014 et a recommandé de l'approuver car les observations techniques ont été incorporées. Sur la recommandation du Comité, le Conseil a décidé d'approuver cette proposition pour soumission aux donateurs.

Point 12.5 : Comité des finances et de l'administration

36. Le Président du Comité des finances et de l'administration, M. Aly Touré (Côte d'Ivoire), a indiqué que le Comité s'était réuni les 22 et 25 septembre 2014. Le rapport de cette réunion a été distribué ultérieurement sous la cote FA-88/14. En ce qui concerne l'état des finances, le Comité a noté qu'il y avait un excédent global supérieur à ce qui était prévu

dans le budget qui serait compensé par un versement sur le Fonds de réserve à la fin de l'année en raison des trois licenciements. Le Comité a également examiné le document FA-85/14 sur les locaux. Le propriétaire a proposé reprendre la responsabilité du deuxième étage à compter du 31 mars 2017 ; le loyer actuel serait prolongé jusqu'en mars 2019 ; et le nouveau bail aurait une durée de 12 ans à partir de 2017, avec des révisions du loyer en 2019 et en 2024. Les trois options analysées dans le document sont : maintenir le statu quo, accepter la proposition du propriétaire et déménager dans un autre quartier de Londres. Le Comité a demandé au Secrétariat de faire des recherches sur d'autres quartiers de Londres de façon à examiner les résultats de ces recherches à la prochaine réunion et à faire une recommandation à ce moment-là. Le Comité a examiné la question de trois licenciements faits en octobre 2013 et a décidé que le Directeur exécutif devrait faire une offre finale à une ancienne employée qui n'avait pas reçu d'indemnités de licenciement, étant entendu qu'il s'agissait de la dernière offre. Le Comité a exprimé son soutien au Directeur exécutif pour la manière dont il a conduit cette affaire. En ce qui concerne les arriérés de contributions, le Comité a noté que la Sierra Leone n'avait pas été en mesure de respecter les conditions de paiement prévues dans la [Résolution 450](#) et que ses droits de vote avaient été suspendus. Le Comité a examiné le document FA-84/14 concernant l'évolution historique du paiement des cotisations. Plusieurs Membres paient leurs contributions en retard, ce qui a un effet négatif sur les finances de l'OIC, en particulier ses flux de trésorerie. Il a été demandé au Secrétariat d'étudier avec d'autres organisations internationales quelles mesures pourraient être prises pour encourager le paiement rapide des contributions. Les Membres ont également demandé au Secrétariat de diffuser une liste de Membres dont les droits de vote ont été suspendus, au moment de leur suspension (c'est à dire en avril 2015), afin que cette question puisse être examinée lors de la prochaine réunion. Le Comité a recommandé que le Conseil renouvelle le mandat de vérificateur agréé du cabinet Nexia Smith & Williamson pour 2014/15, et a en outre recommandé que le Conseil approuve la liste des banques existantes avec lesquelles l'Organisation peut exercer des activités bancaires normales. En ce qui concerne le Fonds spécial, en mars 2014, un comité de trois Membres exportateurs, composé du Brésil, de la Côte d'Ivoire et de l'Indonésie, a été créé pour examiner l'utilisation du Fonds spécial, et le Comité avait demandé au Directeur exécutif de soulever cette question avec le Conseil en mars 2015. Enfin, le Comité a reçu une demande de nommer un consultant externe pour procéder à un examen et à la comparaison des Statuts et Règlement du personnel dans plusieurs organisations internationales, qui seront financés par l'Union européenne ; il a recommandé que le Conseil accepte cette proposition. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a approuvé les recommandations du Comité sur ces questions. Enfin, le Conseil a noté que le budget administratif pour l'exercice 2014/15 avait été approuvé en mars 2014.

Point 13 : Salubrité des aliments

37. Le Chef des opérations a indiqué que le CCSP a entendu un rapport de situation sur les questions liées à la salubrité des aliments, y compris l'acrylamide et l'évaluation de la caféine par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). L'EFSA continue à examiner les données scientifiques et les allégations de santé concernant la caféine et les résultats de cet examen devraient être disponibles au moment de la prochaine réunion. Le Conseil a pris note de ces renseignements.

Point 14 : Recherche sur le café

Génome du café

38. Monsieur Giorgio Graziosi, professeur à l'Université de Trieste, a fait une présentation sur les résultats du projet de séquençage du génome de l'arabica. Le Conseil a exprimé sa satisfaction pour cette présentation, dont le texte est disponible sur le site web de l'OIC à <http://dev.ico.org/documents/cy2013-14/council-seq-ico.pdf>.

Café et climat

39. Les représentants de l'Initiative Café et climat ont fait des présentations sur le café et le changement climatique et les activités de l'initiative, dont le texte est disponible sur le site web de l'OIC. Ces présentations ont été suivies par la possibilité, après la session du Conseil, de discuter de questions comme ce qui pourrait être fait pour soutenir cette initiative et ce dont les petits exploitants ont besoin pour s'adapter au changement climatique. Au cours des débats sur la proposition de créer une association pour accueillir la boîte à outils de l'initiative, il a été suggéré que l'Association 4C et l'initiative Café et climat s'associent plutôt que de créer une nouvelle association. Le Conseil a exprimé sa gratitude pour ces excellentes présentations qui mettent en évidence les pertes dues au changement climatique et l'impact de cette situation sur les exploitants.

Point 15 : Coopération avec d'autres organisations

40. Le Conseil a noté que le Directeur exécutif a participé au Sommet de l'Amérique latine sur le café qui s'est tenu au Mexique en août 2014 et a fait un exposé sur la situation du marché mondial du café. Le Directeur exécutif rédige désormais une chronique régulière dans le Global Coffee Report, où il évoque des questions comme la nécessité d'accroître les investissements public-privé dans la recherche sur le café pour protéger les exploitants contre la sécheresse et la maladie. Le Chef des opérations a assisté aux réunions de l'initiative Café et climat et a rencontré des représentants de l'Institut Arthur Dobbs pour discuter du travail de cette organisation. Il a également participé en tant qu'intervenant à la

conférence Hivos Coffee à Amsterdam en juillet 2014, et a tenu des discussions préliminaires avec CABI concernant un partenariat pour diffuser les résultats de tous les projets de l'OIC. Des informations complémentaires sur cette proposition seront données à la prochaine réunion.

41. Le document WP-Council 249/14 contient un document actualisé sur le café et le changement climatique qui sera discuté plus en détail lors de la prochaine session. Le Directeur exécutif a été invité à participer au sommet de l'ONU sur le changement climatique qui aura lieu durant la semaine de la 113^e session du Conseil et le Directeur exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est adressé aux membres de l'OIC par vidéo (disponible sur le site web de l'OIC). Aider les Membres à obtenir des financements pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation est une priorité pour l'Organisation, qui pourrait jouer le rôle de plate-forme et aider les Membres à obtenir des fonds au cours de l'année caféière à venir.

42. Le Conseil a pris note de ces renseignements et a noté qu'il était nécessaire d'obtenir des financements pour faire face au changement climatique. Le Conseil a également noté que le document WP-Council 248/14 contenait une proposition pour un protocole d'accord entre l'OIC, l'Association 4C et l'Initiative pour le commerce durable (IDH), visant à établir un partenariat multilatéral de collaboration public-privé dans le secteur du café. Cette proposition sera discutée avec les Membres au cours des six prochains mois avant d'être examinée à la 114^e session du Conseil en mars 2015. Enfin, le Conseil s'est félicité de l'annonce par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) qu'elle verserait 10 millions de dollars d'aide alimentaire aux producteurs de café d'Amérique centrale touchés par la sécheresse et la rouille des feuilles.

Point 16 : **Bureaux et comités**

Point 16.1 : **Président et vice-président du Conseil**

43. Conformément aux procédures fixées à l'article 10 de l'Accord de 2007, le Conseil a élu le bureau ci-après pour 2014/15 :

Président : M. Conradin Rasi (Suisse)

Vice-président : M. Iván Romero-Martínez (Honduras)

Point 16.2 : **Président et vice-président du Forum pour 2014/15**

44. Le Conseil a nommé le bureau ci-après pour le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café pour 2014/15 :

Président : M. Juan Esteban Orduz (Colombie)

Vice-président : M. Brendan Lynch (États-Unis d'Amérique)

Point 16.3 : Groupe restreint

45. Le Conseil a reconduit les conseillers suivants du Groupe restreint pour 2014/15 :

- Marc Sadler (Chef d'équipe, Gestion des risques agricoles, Département de l'agriculture et du développement rural, Banque mondiale)
- Noemí Pérez (Directrice exécutive, Finance Alliance for Sustainable Trade)
- Silas Brasileiro (Président exécutif, Conseil national du café, Brésil)
- Nicolas Tamari (Directeur général, Sucafina S.A.)

46. Le Conseil a noté que la composition du Groupe restreint pour 2013/14 et 2014/15 serait élargie pour inclure l'Ouganda et l'Éthiopie en tant que Membres exportateurs, car le Groupe est ouvert à la participation des Membres intéressés.

Point 16.4 : Composition des comités

47. Le Conseil a décidé que la composition des comités en 2013/14 s'établirait comme suit :

Comité de promotion et de développement des marchés

Membres exportateurs : Brésil, Cameroun, Colombie, Équateur, Inde, Indonésie, Mexique et Tanzanie

Membres importateurs : États-Unis d'Amérique, Suisse et Union européenne

Comité des projets

Membres exportateurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Équateur, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya

Membres importateurs : États-Unis d'Amérique, Suisse et Union européenne

Comité des finances et de l'administration

Membres exportateurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Inde, Indonésie et Mexique

Membres importateurs : États-Unis d'Amérique, Norvège, Suisse et Union européenne

Comité des statistiques

Membres exportateurs : Brésil, Colombie, Costa Rica, Gabon, Ghana, Inde, Indonésie, Nicaragua

Membres importateurs : États-Unis d'Amérique, Suisse et Union européenne

48. Aucune nomination n'a été faite quant à la composition d'un groupe directeur de la promotion.

Point 17 : Politiques nationales en matière de café

Mexique

49. Le représentant du Mexique a présenté une vidéo sur la promotion de la consommation dans ce pays.

Cuba

50. Le représentant de Cuba a fait une présentation sur une convention internationale de l'agroforesterie qui se tiendra à La Havane (Cuba) du 14 au 17 avril, au cours de laquelle se tiendra également le deuxième Congrès international du café et du cacao. Le texte de cette présentation est disponible sur le site web de l'OIC à <http://dev.ico.org/documents/cy2013-14/council-cuba.pdf>.

Agence des cafés robustas d'Afrique et de Madagascar (ACRAM)

51. Le représentant de l'ACRAM fait une présentation sur l'agence. Des informations complémentaires sur cette agence ont été distribuées dans le document [ICC-113-9](#).

République centrafricaine

52. Le représentant de la République centrafricaine a fait une déclaration au Conseil, demandant l'appui des bailleurs de fonds et des organisations internationales pour que son pays développe son potentiel agricole, en particulier le café. Le texte de sa déclaration a été distribué sous la cote [ICC-113-10](#). Le président a déclaré que l'appel de soutien à la filière café par la République centrafricaine serait soumis à de nouvelles sources de financement, une fois que celles-ci seront disponibles, et a prié le Directeur exécutif d'accorder une haute priorité à cette demande.

Douzième Conférence de l'AFCA

53. Le représentant du Kenya a fait une présentation sur la douzième Conférence de l'AFCA qui se tiendra à Nairobi (Kenya) du 12 au 14 février 2015.

54. Le Conseil a pris note de ces renseignements. Le texte des présentations faites sous ce point de l'ordre du jour est disponible sur le site web de l'OIC.

Point 18 : Questions diverses

Sierra Leone

55. Le Conseil a observé une minute de silence en mémoire de M. Ibrahim Key Turay, Secrétaire exécutif du Produce Marketing Board de Sierra Leone, qui est décédé le 15 juin 2014.

Brésil

56. Le Conseil a souhaité la bienvenue au nouveau représentant permanent du Brésil, M. Claudio Frederico de Matos Arruda. Le Conseil a également exprimé sa gratitude à l'ancien représentant permanent du Brésil auprès de l'OIC, M. Pinta Gama, qui a fait un travail exemplaire, et a proposé de lui envoyer une motion de félicitations et de remerciements en reconnaissance de ses services à l'OIC.

Café

57. Le Conseil a remercié les pays ci-après qui ont fourni du café pour les réunions : Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Éthiopie, Inde, Indonésie, Kenya, Malawi, Mexique et Tanzanie.

Point 19 : Prochaines réunions

58. Le Conseil a noté que sa prochaine session aurait lieu à Londres (Royaume-Uni) du 2 au 6 mars 2015.

59. Le Conseil a également noté que les Membres qui souhaitent proposer des sujets de discussion pour la prochaine session du Conseil devront le faire à l'avance afin que des informations sur ces questions puissent être distribuées aux Membres. Enfin, le Conseil a noté que le Secrétariat devra diffuser tous les documents et informations sur les questions techniques bien à l'avance de façon que les Membres puissent se préparer pour les réunions.



Conseil international du Café
113^e session
22 – 26 septembre 2013
Londres, Royaume-Uni

Résolution numéro 454

Approuvée à la première séance plénière,
le 22 septembre 2014

**Prorogation du délai fixé pour
la ratification, l'acceptation, l'approbation ou l'adhésion**

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU CAFÉ

CONSIDÉRANT :

Que le paragraphe 3) de l'Article 40 de l'Accord de 2007 dispose que le Conseil peut décider d'accorder des prorogations de délai aux gouvernements signataires qui ne sont pas en mesure de déposer leurs instruments avant le 30 septembre 2008

Que, conformément aux dispositions du paragraphe 1) du dispositif de la Résolution 452 le délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2007 sur le Café est prorogé à nouveau au 30 septembre 2013;

Que, conformément aux dispositions du paragraphe 1) du dispositif de la Résolution 452, tout gouvernement ayant qualité pour acquérir la qualité de Membre aux termes de l'article 43, peut adhérer à l'Accord de 2007 en déposant un instrument d'adhésion auprès de l'Organisation au plus tard le 30 septembre 2014 ou à toute autre date fixée par le Conseil ; et

Que plusieurs gouvernements ont indiqué qu'ils avaient besoin de davantage de temps pour déposer les instruments requis,

DÉCIDE :

1. De proroger du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2015 le délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation de l'Accord international de 2007 sur le Café auprès du dépositaire conformément aux dispositions de l'Article 40 de l'Accord et de la Résolution 452.

2. De proroger du 30 septembre 2013 au 30 septembre 2014 ou à toute autre date fixée par le Conseil le délai fixé pour le dépôt d'instruments d'adhésion à l'Accord international de 2007 sur le Café auprès du dépositaire conformément aux dispositions de l'Article 43 de l'Accord et de la Résolution 452.